



# Mairie de Vert le Grand

## ARRÊTÉ 22/2026 PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A MME FISCHER ROSA, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

CANTON DE RIS ORANGIS

Téléphone : 01.64.56.02.72

E-mail : mairie@vertlegrand.fr

Code Postal 91810

Le Maire de la Commune de Vert-le-Grand ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-18, qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice d'un conseiller municipal délégué,

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1

Il est donné délégation de fonction à Mme FISCHER Rosa pour exercer les attributions suivantes :

- la culture

#### ARTICLE 2

Délégation est également donnée à Mme FISCHER Rosa pour signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 1, relatifs à sa délégation, à l'exception des arrêtés, des contrats, des marchés, des actes concernant la représentation de la commune en justice.

#### ARTICLE 3 :

Le Maire de la commune de Vert-le-Grand et la Directrice Générale des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des arrêtés de la commune
- Copie à Mme la Préfète et à M. le receveur municipal.
- Notifié à l'intéressée.

Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le .....

Signature du conseiller municipal :

Fait à Vert-le-Grand,  
Le 28 mars 2026,



Le Maire,

Thierry MARAIS